



**Horaires des déchetteries
d'Uvrier et de Chétroz**

Lundi	fermé
Mardi au vendredi	08h00 - 11h45 13h15 - 17h45
Samedi	08h00 - 11h45 13h15 - 16h45
Veille de fête	fermeture 1 heure avant

Déchetterie d'Uvrier

Promenade des Berges 10, 1958 Uvrier
+ 41 27 205 64 40

Déchetterie de Chétroz

Rue du Stand 24, 3960 Sierre
+ 41 27 205 64 64



prescription des déchets 2025

Déchetteries
intercommunales
d'Uvrier et
de Chétroz



Information à notre clientèle

Les déchetteries d'Uvrier et de Chétroz appartiennent aux communes partenaires de Sion, St-Léonard, Grône, Chalais, Chippis, Sierre, Salquenen ainsi qu'à enevi®.

Les citoyens de ces communes peuvent accéder invariablement sur l'un ou l'autre des sites, contre présentation de leur carte d'accès valide.

La gestion des cartes d'accès et de la facturation des déchets à leurs citoyens respectifs est administrée par chacune des communes partenaires, sur les bases de leur propre règlement des déchets.

Le rôle d'enevi® est d'exploiter les déchetteries pour le compte des communes partenaires. Pour ce faire, enevi® édite annuellement cette prescription des déchets, en conformité avec l'Art. 5 du règlement intérieur des déchetteries.

Toute information complémentaire peut être obtenue en consultant le site internet **enevi.ch** ou en contactant directement la déchetterie par téléphone.

Avant de vous débarrasser d'un objet, pensez d'abord à le revaloriser ou à le recycler!

Liste des déchets acceptés	Sac taxé	Écopoint	Déchetteries	Pt de vente	Autres sites
Aluminium <i>canettes, flaconnage, etc.</i>		✓	✓		
Ampoules à filament	✓				
Ampoules fluorescentes - néons			✓	✓	
Appareils électriques et électroniques ³			✓	✓	
Batteries de véhicules			✓	✓	Garage
Bois usagé <i>meuble, résidus</i>			✓		
Branchage <10cm diamètre			✓		
Cadavres d'animaux					enevi® Uvrier
Caoutchouc <i>tuyaux de jardin</i>	✓				
Capsules de café en aluminium		✓	✓	✓	Poste pour les Nespresso
Casseroles - poêle			✓		
Composites <i>matières indissociables</i>	✓				
Couche-culotte	✓				
Déchets spéciaux de ménage* ¹			✓		
Déchets encombrants ²			✓		
Emballages souillés <i>cartons, plastiques</i>	✓				
Ferraille <i>poussette, trottinette, vélo, vélomoteur</i>			✓		
Frigos - congélateurs			✓	✓	
Gros appareils électriques ³			✓	✓	
Huiles minérales			✓		
Huiles végétales			✓		
Déchets inertes <i> pierre, béton, vitres, etc.</i> ⁴			✓		Paujes
Litière pour animaux	✓				
Marc de café, thé <i>sans emballage</i>	✓		✓		GastroVert®
Matelas			✓		
Métaux <i>autre que fer blanc</i>			✓		Ferrailleur
Papiers - cartons <i>revues, journaux, feuilles</i>		✓	✓		
PET		✓	✓	✓	
Pneus <i>max. 4/an</i>			✓	✓	Garage
Repas cuits et crus <i>sans emballage plastique</i>	✓				GastroVert®
Sagex <i>mousse de calage, chips, etc.</i>	✓				
Tapis			✓		
Textile en bon état		✓	✓		
Textile usagé	✓				
Végétaux <i>sans emballage plastique</i>			✓		
Verres <i>bouteilles, emballages</i>		✓	✓		

* Les déchets repris aux écopoints dépendent des infrastructures de chaque commune.

Liste des déchets acceptés

1. Déchets spéciaux ménager (DSM)

Les déchets spéciaux ménagers (DSM) sont des déchets dangereux qui doivent suivre une filière de collecte et d'élimination particulière, pour des questions de santé publique ou de protection de l'environnement. Ils ne doivent en aucun cas être déversés dans les toilettes ou collectés avec les ordures ménagères.

La plus part des DSM sont repris uniquement à la déchetterie d'Uvrier. Seuls les DSM présentant une * sont également repris à Chétroz.

Attention

- Ces déchets sont repris dans les limites des quantités produites annuellement par un ménage moyen.
- Ces déchets doivent être conditionnés dans leur emballage d'origine fermé. Les flacons et bouteilles non étiquetés ou mal refermés ainsi que les mélanges de produits ne sont pas repris.

Déchets spéciaux de ménage	Sac taxé	Écopoint	Déchetteries	Point de vente	Autres sites
Batterie de véhicule *			✓	✓	Garage
Batterie au plomb *			✓		
Bombe aérosol			✓		
Engrais			✓		
Lampe * et tube fluorescent *			✓		
Médicament			✓	✓	Pharmacie
Peinture, vernis, colle			✓		
Pile *, batterie * et accumulateur *			✓	✓	Commerces
Produits chimiques de nettoyage			✓		
Produits phytosanitaires			✓		
Sulfate, herbicide, fongicide, pesticide			✓		
Produits de traitement du bois			✓		
Révélateur, fixateur de bain photo			✓		

2. Déchets encombrants

Les déchets encombrants sont des **déchets urbains volumineux, combustibles, non compressibles et qui ne rentrent pas dans un sac de 110 litres**. Ils nécessitent un broyage préalable:

- déchet de chantier combustible volumineux;
- bois usagé ou brûlé, traverse de chemin de fer, planche, palette CFF, etc.;
- cadre de fenêtre sans le vitrage;
- plastique dur volumineux (caisses, chaises, box, toboggan, cabane, etc.);
- poutre d'une section inférieure à 20 cm;
- panneau en bois ne dépassant pas 200x170 cm;
- mobilier bois ou plastique (armoire, canapé, literie, etc.);
- revêtement de sols (tapis, lino, parquet, moquette, tapis synthétique, etc.);
- sports et jouets (skis, planche de surf, raquette, luge, etc.).

3. Appareils électriques et électroniques

La reprise et l'élimination de ces appareils sont soumises à l'ordonnance fédérale en la matière (OREA). La déchetterie gère la collecte de ces déchets en vue de leur dépollution et élimination qui sont effectuées par des entreprises agréées par la Confédéra-

tion. Ils peuvent également être ramenés au point d'achat en vue de leur recyclage:

- appareil frigorifique (frigo, congélateur, etc.);
- appareil électrique lourd (machine à laver, cuisinière, four, etc.);
- appareil électrique léger (aspirateur, mixer, rasoir, etc.);
- matériel audio-visuel (téléviseur, chaîne hifi, caméra, etc.);
- matériel de bureau (ordinateur, écran, imprimante, photocopieur);
- cigarettes électroniques, puff;
- outillage électrique avec batterie.

4. Déchets inertes

Seules les petites quantités de déchets inertes en provenance des usagers privés, soit l'équivalent de 5 bidons de 15 litres, sont acceptés. Pour les quantités plus importantes, s'adresser directement à la carrière des Paujes à Bramois:

- laine de verre, laine de pierre, plâtre, béton, terre, verre plat ou vitre;
- céramique, terre cuite, brique.

Attention

Les déchets composés d'Eternit et de bitume, comme les ardoises de toiture ou les cartons bitumés, ne sont pas acceptés à la déchetterie!

Liste des déchets refusés

	Lieux de récupération
Ardoises de toiture, Eternit	Centre de recyclage des Paujes (CRSP) Carrière Lathion SA, Grône 027 203 18 45
Cartons bitumés, pneus avec jantes provenant des garages ou commerces de la branche	Retripa Zone industrielle, Vétroz 027 346 29 18
Déchets spéciaux non mentionnés dans la liste des déchets acceptés	Crivec SA Martigny 027 72361 91
Déchets d'explosifs et déchets à caractère explosif <i>munition, arme à feu</i>	Société Suisse des Explosifs Fabrikstrasse 48, 3900 Brig 027 922 71 11 Police cantonale centrale d'alarme, Sion 027 326 56 56
Déchets cytotatiques, anatomiques, infectieux B1, B4, C	Transvoirie Valais Yves Mottier, Roche 0800 820 821
Médicaments contenant des métaux lourds	Transvoirie Valais Yves Mottier, Roche 0800 820 821
Citernes, fûts vides	Videsa Rue de la Drague 50, 1951 Sion 027 322 62 32
Déchets radioactifs	Office fédéral de la santé publique (OFSP) Divison Radioprotection 058 462 96 14